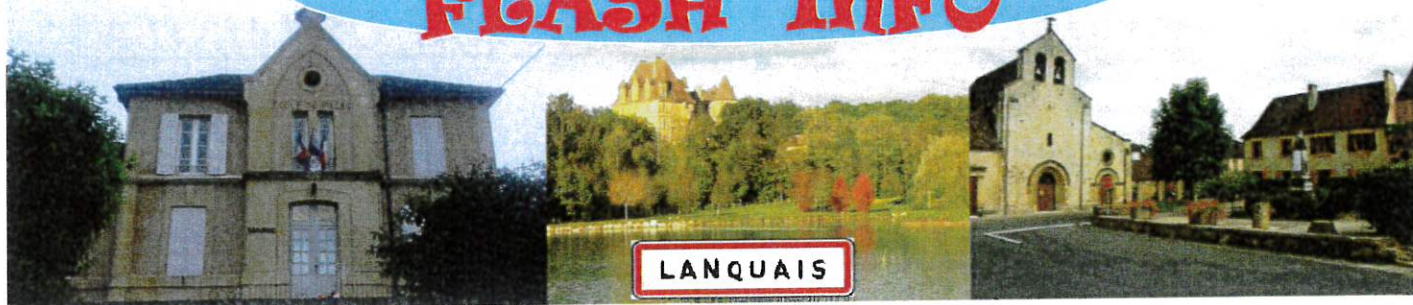


FLASH INFO



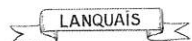
Mairie : 05.53.61.07.26. mail : mairie-lanquais@orange.fr lundi, mardi, mercredi, vendredi

de 8h30 à 11 h 30

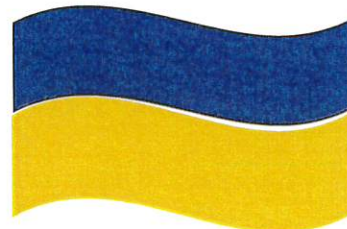
Flash info n° 6 du mois de mars 2022

Lundi et mercredi de 13h30 à 16h00

Réunion du conseil municipal du 04 mars 2022



Adoption d'une motion de soutien au peuple ukrainien



Avant de se pencher sur l'ordre du jour de la séance, Michel BLANCHET Maire de Lanquais propose au Conseil Municipal le vote d'une motion de soutien au peuple ukrainien.

Une motion adoptée à l'unanimité des élus.

Le 21 février dernier, le Président de la fédération de Russie a reconnu unilatéralement l'indépendance des républiques de Donetsk et de Lougansk dans la région du Donbass, en violation du droit international et de la souveraineté territoriale de l'Ukraine.

Dans la nuit du 23 au 24 février 2022, les forces armées Russes ont débuté une campagne de bombardement et d'invasion de l'Ukraine sur la majeure partie de son territoire.

La Commune de Lanquais ne peut rester indifférente à cette situation et s'associe aux nombreuses sanctions émises par la communauté internationale et souhaite témoigner son soutien au peuple Ukrainien en condamnant fermement l'agression Russe.

La commune de Lanquais souhaite témoigner son soutien au peuple Ukrainien en illuminant le devant de l'entrée de la mairie aux couleurs de l'Ukraine.

La commune de Lanquais affirme également son soutien au peuple Russe qui marche courageusement et se mobilise dans les grandes villes du pays contre la guerre, défiant ainsi la répression systématique par les forces de l'ordre.

La commune de Lanquais met à disposition un logement permettant d'accueillir une famille ukrainienne.

La commune de Lanquais assure une collecte de produits de première nécessité, en vue de leur acheminement en Ukraine.

SOLIDARITE SOUTIEN AU PEUPLE UKRAINIEN



La municipalité de Lanquais organise une collecte de produits de 1^{ere} nécessité en solidarité avec le peuple Ukrainien.

Les jours d'ouverture de la mairie

Les Ukrainiennes et les Ukrainiens ont besoin

- Couvertures thermiques, sacs de couchage, plaids, matelas, oreillers ;
- Gel douche, dentifrice et brosses à dent, couches, serviettes en papier, antiseptique, alcool, masques réutilisables et jetables ;
- Fournitures d'habillement, tentes, lits de camp, serviettes en microfibre, sets de vaisselle réutilisables, piles, bougies, torches ;
- Alimentation eau, aliments instantanés, barres énergétiques, fruits secs, noix, conserves, pâtes, céréales instantanées.

Pas de vêtements merci.

Tous ces biens seront acheminés au plus près de la population par des organisations humanitaires.

Vous pouvez déposer vos dons, de préférence emballés dans des cartons (recommandé pour l'acheminement).

A déposer en mairie (salle du Foyer rural) le mercredi 09 mars 2022 de 13h30 à 16h00

Comptant sur votre implication forte.

Soyons nombreux à manifester notre solidarité avec le peuple Ukrainien.